



LUXEMBOURG  
AID & DEVELOPMENT



## Les voix de l'habitat:

### - face à la pandémie, le futur commence aujourd'hui – Manifeste

*Louga, Sénégal, Afrique le 5 octobre 2020*

En réponse à l'appel de RASA Rapport Alternatif sur l'Afrique, ENDA RUP et ces partenaires dans le cadre de l'Action du Cadre de Partenariat Stratégique ENDA/Union Européenne, tentent d'apporter la contribution ci-après à l'occasion du lancement Campagne de plaidoyer du droit au logement, contre l'iniquité sociale et atteinte des ODDs liés à l'ODD11

ENDA est membre fondateur de la Coalition Internationale de l'Habitat (HIC en anglais) de lutte pour la justice sociale, l'équité de genres et la préservation de la planète depuis 1976. HIC est un réseau mondial réunissant plus de 400 organisations membres et partenaires, réparties dans 120 pays et sur les cinq continents, qui œuvrent aux côtés de nombreux mouvements sociaux pour la défense des droits de l'homme à l'habitat et à une vie digne. À travers ce Manifeste, nous invitons toutes personnes défenseuses de ces droits – qu'elles travaillent à niveau local, régional, national ou international – à unir leurs voix et leurs efforts pour un présent et un futur socialement et écologiquement équitables

#### 1. **La pandémie a rendu visible des inégalités préexistantes**

Les villes – qu'elles soient grandes, moyennes ou petites – où vit aujourd'hui plus de la moitié de la population mondiale, sont parfois présentées comme des îlots de modernité et d'opulence capitaliste. Pourtant, une grande partie de la population urbaine de la planète vit dans des environnements inadéquats, dangereux, et avec très peu d'opportunités, dans des conditions de grande pauvreté. Partout dans le monde, les conditions d'habitat reflètent des inégalités économiques, sociales, politiques et environnementales profondes. Ces inégalités sont issues de processus accélérés de privatisation des zones urbaines et rurales, de spéculation et d'expulsion, qui génèrent des injustices

profondes dans l'accès aux biens et aux services indispensables à la vie quotidienne de toutes et de tous. Il s'agit d'inégalités structurelles, exacerbées dans une grande partie des pays du Sud par plus de trois décennies de politiques néolibérales, privilégiant les logiques d'accumulation à la préservation de la vie.

La pandémie de COVID-19 n'est pas seulement une crise sanitaire mondiale. Elle met également à nu des inégalités déjà existantes et l'épuisement d'un système politico-économique qui produit et reproduit ces disproportions, ainsi que des phénomènes d'exclusion de longue date et de destruction d'écosystèmes essentiels à la vie. Face à l'alerte sanitaire, les villes ont été confinées, en vertu de « mesures immunologiques universelles de protection sociale », parmi lesquelles la prescription de « rester chez soi ». Ces mesures se sont répandues rapidement, sans prendre en considération les diversités de genre, de classe, d'âge, d'ethnie ou de capacité physique-mentale. Elles supposent que chacune et chacun ait un toit, accès aux services d'eau et d'assainissement de base, à la nourriture, la possibilité de travailler à domicile et une épargne dans laquelle puiser en temps de crise. On en arrive ainsi à un État incapable de différencier les mesures de protection des citoyen-ne-s pour garantir la vie de toutes et de tous. On fait du confinement un romantisme, érigeant le foyer comme un lieu présumé sûr et l'individu, confronté à être maître de son corps et de son temps, de ses décisions en matière de production et reproduction, de ses actions collectives et de sa participation politique, comme sujet de plein droit.

Ces hypothèses, profondément ancrées dans nos sociétés et nos systèmes de gouvernance, ont différents effets, le plus souvent au détriment des groupes sociaux les moins visibles : les pauvres, les travailleurs et travailleuses informel-le-s, les migrant-e-s, les peuples autochtones et, dans une large mesure, les femmes qui se situent à la jonction d'identités sociales multiples.

## **2. Les individus ne sont pas égaux dans leurs capacités à prendre soin de leur santé**

La pandémie rend visible la précarité et la fragilité des conditions de vie et de l'habitat dans les quartiers populaires<sup>[1]</sup>, où les logements sont souvent inadaptés, partagés à plusieurs, avec peu de possibilités de s'isoler, et avec de mauvaises conditions d'hygiène. Des millions d'habitant-e-s pauvres et de la classe moyenne précaire souffrent de plusieurs problèmes, dus au surpeuplement, à un accès restreint aux services de base, et générés par des politiques de logement inadéquates. C'est bien le moment de concevoir et de développer des stratégies qui s'adressent à toutes personnes qui ne bénéficient pas d'un lieu sûr où prendre soin de soi : les habitant-e-s des quartiers populaires, non seulement précaires, mais aussi victimes d'une étrange multiplication d'incendies et d'agressions ; celles et ceux qui paient des loyers

abusifs ; les personnes sans logis ; ou encore les immigrant-e-s. Pour ces exclu-e-s, la logique quotidienne est simple : qui ne va pas travailler ne pourra pas manger, ni payer le loyer ou les charges, et risquera d'être expulsée ou se faire couper l'eau et l'électricité. En milieu rural, les services de santé sont très limités, tant en matière d'infrastructures que de personnels. À ce jour, le niveau d'infection demeure relativement bas dans les campagnes, mais s'il commence à augmenter, cela pourrait avoir de graves conséquences. Pour se protéger et éviter une éventuelle contamination, de nombreuses communautés ont fermé les routes menant jusqu'à leur lieu de vie. Cela affecte aussi l'économie locale, car ces communautés ne peuvent plus sortir pour vendre leurs produits.

Les violences contre les femmes augmentent en périodes de confinement et de crises, comme en témoignent notamment les dénonciations de violences sexistes. Non seulement des violences envers les femmes confinées avec leurs agresseurs, sinon même contre enfants et personnes âgées. Ces femmes sont les premiers vecteurs de soin de l'humanité, de par leur travail quotidien dans leur foyer, dans leurs quartiers et dans la société en général. Elles représentent la majorité des employé-e-s dans le secteur de la santé et dans le secteur informel. Dans les quartiers populaires, ce sont elles qui s'occupent de prodiguer des soins, de servir la soupe communautaire et d'organiser et d'assurer l'éducation, l'alimentation, l'accès à l'eau et l'équilibre émotionnel au sein de leurs foyers et de leur quartier.

Plusieurs des mesures préventives, bien que nécessaires pour contenir la propagation du virus, creusent encore plus l'écart entre les personnes qui peuvent les adopter, et celles qui ne le peuvent pas. Par exemple, dans de nombreux pays, les écoles ont été fermées, et l'enseignement se fait à présent en ligne sur internet. Or, dans les pays à faibles revenus, seuls 20% de la population disposent d'une connexion internet. En outre, les populations de ces pays souffrent aussi d'une faible quantité de lits d'hôpitaux et de systèmes de sécurité sociale limités. Seuls 22% des chômeuses et de chômeurs dans le monde perçoivent des allocations, sans compter les personnes en situation de sous-emploi et d'emploi précaire. Il convient aussi de mentionner que de nombreux pays préconisent l'utilisation du big data, à travers le recueil et l'analyse de données personnelles par des moyens électroniques, comme une mesure de sécurité, ou ont fait descendre les forces armées dans la rue sous le prétexte de garantir le respect par la population des mesures de distanciation sociale.

Nous vivons un moment historique et contradictoire, porteur à la fois de menaces et d'opportunités. C'est l'occasion de repenser les formes et les conditions de vie, à revaloriser les territoires à une échelle humaine, à diversifier les moyens de production et à promouvoir des emplois décents, tenant compte en plus du lien étroit entre ces questions et les enjeux publics de l'habitat, la santé et l'éducation.

### **3. Ne perdons pas une décennie de plus**

Dans une interview parue début avril 2020, le directeur du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a déclaré que le COVID-19 pourrait déboucher dans de nombreux pays sur près de deux décennies perdues en matière de développement. Les pays d'Amérique Latine et des Caraïbes savent déjà ce que signifie affronter une « décennie perdue ». En plus de subir 10 années de dégradation de la situation économique, il s'agit aussi d'hypothéquer la vie et les opportunités offertes à des générations entières, et de risquer d'éroder davantage les systèmes publics et universels de santé, d'éducation, de logement, de services, d'emploi et de protection sociale. A la même époque – alors que les effets de la pandémie commençaient à peine à se faire sentir dans de nombreuses régions -, le Secrétaire Général des Nations Unies a estimé qu'il était nécessaire de mobiliser un plan d'aide internationale de l'ordre d'au moins 10% du PIB mondial (soit plus de 2 milliards de dollars). Les efforts réalisés à ce jour à échelle régionale et internationale demeurent encore faibles face à ces enjeux, et doivent être renforcés, afin d'être à la hauteur de ce qui devrait être l'équivalent d'un Plan Marshall.

La conjonction de la crise sanitaire et de la paralysie économique pèse lourdement sur la grande majorité des travailleuses et des travailleurs et des populations exclues. Nous pouvons anticiper une hausse de la pauvreté et de la misère, éloignant un peu plus les possibilités de réalisation des Objectifs de Développement Durable, les ODD 2030. Plus que jamais, nous devons nous opposer aux solutions traditionnelles proposées par le capitalisme ; la sortie de la crise et son financement ne peuvent être subordonnée à des intérêts privés et spéculatifs. La faim est inacceptable.

### **4. Tirer des leçons du passé pour construire un présent et un avenir différents**

La pandémie peut faire office de prétexte pour justifier le recours à l'autoritarisme et aux spoliations, sous couverts de vieilles bannières racistes, patriarcales, colonialistes et néolibérales, qui attisent l'individualisme, l'indifférence, la haine et la peur. Mais cette crise a également révélé la capacité collective de nos peuples à penser et à agir de manière éclairée. Cette capacité se manifeste aussi dans la construction d'organisations autogérées et coopératives, où sont appliqués les principes de la production et gestion sociale de l'habitat. Ce sont ces mêmes pratiques séculaires, liées à la survie et à la solidarité, qui doivent être davantage reconnues et soutenues, comme dans le cas des luttes pour la terre, le logement, les services de base, le transport public, l'éducation et la santé. Le défi aujourd'hui est de valoriser et de promouvoir ces aptitudes collectives, et d'en faire des compétences requises au sein-même des organes décisionnels.

L'accentuation des inégalités témoigne de l'urgence de renforcer le rôle de l'État comme garant des droits. Le rôle fondamental joué par la politique fiscale devient de plus en plus important pour l'allocation et la redistribution de ressources suffisantes pour répondre à la crise. C'est particulièrement le cas dans une région comme l'Amérique latine, avec des systèmes fiscaux régressifs, qui bénéficient aux plus riches, au détriment des plus vulnérables. Pour atténuer les effets de cette crise, il est nécessaire d'adopter des politiques fiscales distributives, grâce à des réformes graduelles des systèmes fiscaux, qui garantissent une protection sociale suffisante, profonde et structurelle.

Nous proposons, et nous revendiquons, des décisions politiques immédiates qui mettent la vie au cœur des priorités, afin de rendre possible une gestion publique et communautaire des biens communs, et faire de l'intervention de l'État la garantie des droits à l'habitat. Nous exigeons que des décisions soient prises pour reconnaître la contribution des femmes dans les secteurs du soin, l'importance de la préservation de notre planète, et la garantie pour toutes et pour tous du plein exercice des droits de l'homme. Il nous faut tirer des leçons des nombreuses crises qui ont marqué le siècle passé, et le début de celui-ci. Prenons conscience de la richesse accumulée par les expériences communautaires, et défendons les politiques qui œuvrent pour la dé-marchandisation du foncier et de la terre, du logement, de l'eau, de la santé et de l'éducation, c'est-à-dire de la vie dans son ensemble. Pour atteindre cet objectif, nous avons défini trois lignes d'action clés pour parvenir à un avenir socialement et écologiquement juste :

### **Vers une redistribution en profondeur**

This is above all an effort to redirect the economy to protect the life and habitat of everyone. This is not a task to be addressed by short-term, emergency responses, but structural measures, which requires:

- Mobiliser, à l'international, un soutien sous forme d'aide – et non de prêts – en faveur des programmes de protection de l'habitat et de la vie – qui bénéficie directement aux communautés et aux groupes les plus défavorisés. Cela requiert de définir les fonds alloués en fonction des besoins réels générés directement et indirectement par la crise.
- Revendiquer les principes de la fonction sociale de la propriété et de la terre, en zone rurale comme en zone urbaine, et de la protection de l'environnement en tant que patrimoine et intergénérationnel.
- Rendre effectif, dans les Chartes Constitutionnelles, le droit à un logement adéquat pour toutes les personnes et en particulier les plus vulnérables, notamment en évitant les expulsions et en renégociant les échéances et les intérêts des dettes, des loyers et des hypothèques.
- Promouvoir, au niveau des gouvernements, des politiques et des programmes efficaces d'accès à la terre, à des conditions de logement

décentes et à des services de base adéquats, en soutenant de manière pérenne et substantielle les programmes de revitalisation des quartiers.

- Réaffirmer, de manière claire, la relation entre le droit à un logement adéquat et la santé, en incluant des mesures d'amélioration des conditions de l'habitat et d'autres mesures de court-terme dans les budgets de réponse à la crise du COVID.
- Mettre un terme à la privatisation des terres et des biens publics, ainsi qu'aux initiatives de partenariat public-privé qui ont pour effet de privatiser les profits et privent les populations de leurs ressources et de leurs droits.
- Promouvoir des réformes fiscales qui visent à améliorer les recettes de l'État et réduire son déficit, tout en renforçant la progressivité du système fiscal, en particulier à travers les impôts sur le revenu et sur la fortune. Cela peut inclure de taxer l'ensemble des biens immobiliers inoccupés ; ou de les mobiliser pour remédier à l'entassement dans les logements, dans le cadre d'un plan général de réaffectation des infrastructures vacantes, mis en œuvre par le biais de banques de terres et de logements.
- Augmenter la taxation des bénéficiaires des grandes entreprises et des secteurs en plein essor, tels que l'économie numérique, les compagnies d'assurance et pharmaceutiques, qui réalisent des bénéfices considérables, et le secteur de la finance en général. Renforcer les politiques de redistribution inclut aussi de supprimer les avantages fiscaux superflus, et promouvoir des politiques efficaces de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.
- Étudier la réaffectation des dépenses des postes budgétaires des secteurs moins prioritaires, tels que les dépenses militaires, vers les secteurs du logement et les autres domaines fondamentaux et nécessaires pour garantir la protection sociale et la reprise économique.

### **Une nécessaire reconnaissance : différence mais égalité**

La redistribution est fondée sur la reconnaissance des différences et invisibilités de certains groupes : si vous êtes invisible, vous ne pouvez pas bénéficier d'aucune forme de redistribution – ponctuelle ou structurelle. C'est pourquoi nous proposons d'adopter d'urgence les mesures suivantes, de manière fondamentale, et qui ne concernent pas exclusivement les gouvernements :

- Protéger le droit et les opportunités offertes à chacun et chacune de disposer d'un habitat et de vivre dans la dignité sans distinction de genre, d'orientation sexuelle, de classe, d'âge, d'ethnie, de religion et de capacités physique et mentale. Cela implique de prêter attention au caractère transversal et au poids de ces identités sociales multiples, sur la

base desquelles se reproduit les discriminations, les stigmatisations, et les marginalisations.

- Valoriser et soutenir activement les expériences variées de production et de gestion sociales de l'habitat, d'autogestion et de coopérativisme, qui intègrent directement les populations indigènes, ainsi que les activités liées aux soins et à la reproduction sociale à toutes les échelles, qui sont assumées par des femmes.
- Apprécier la valeur de la sphère de l'économie solidaire, et soutenir les activités qui la composent en termes juridiques, réglementaires et de ressources.
- Reconnaître et valoriser, au sein de chaque pays, la diversité bio-culturelle et les savoirs des différentes régions, et en faire une base pour concevoir des actions plus pertinentes, appropriées et non-hégémoniques.
- Promouvoir des relations de réciprocité entre le développement rural, périurbain et urbain, de localisation et de raccourcissement des chaînes de production et de distribution alimentaire, et d'approvisionnement en énergie et en eau, ainsi que la gestion et la valorisation des déchets solides en tant que ressource.
- 

### **La parité dans la participation politique**

Cela implique de renforcer les mécanismes de participation démocratique directe, à tous les niveaux, et sans distinction de genre, d'orientation sexuelle, de classe, d'âge, d'ethnie, de religion et de capacités physique- mentales.

- Lutter activement contre les manifestations d'autoritarisme, de clientélisme, de patriarcat et de discrimination dans les rapports entre les citoyen-ne-s et l'État.
- Garantir l'égalité des immigré-e-s en tant que sujets de droit.
- Renforcer les processus de décentralisation et d'autonomie locale, ainsi que les mécanismes de participation citoyenne directe dans les prises de décisions relatives à l'allocation et à l'exécution des dépenses publiques.
- Accompagner les communautés dans la transformation de leur habitat en fournissant l'appui social, économique, technique et juridique nécessaire.
- Combattre activement les pratiques patriarcales et autoritaires qui favorisent et maintiennent les inégalités de genre, notamment en élargissant l'espace de participation et d'expression des femmes dans les prises de décisions.

De nouvelles formes de (re)distribution, de reconnaissance et de participation politique paritaire sont nécessaires et essentielles pour préserver la construction collective de l'habitat et de l'habiter.

Un lieu sûr, où nous pouvons toutes et tous vivre en paix et dans la dignité est à notre portée !

Voir l'appel en annexe de RASA ([https://www.rasa-africa.org/images/Rapport/RASA\\_RAPPORT\\_fr\\_0.pdf](https://www.rasa-africa.org/images/Rapport/RASA_RAPPORT_fr_0.pdf) )

## ANNEXE

La maladie à coronavirus appelée le COVID-19 est apparue en Novembre 2019 dans une ville chinoise (Wuhan) et s'est répandue, très rapidement, dans le monde. Après quatre mois, elle s'est propagée sur tous les continents et a été déclarée comme une pandémie le 11 Mars 2020 par l'OMS. A cette date du 13 avril 2020, la maladie a touché plus de 210 pays et territoires dans le monde. Le nombre de personnes infectées à l'échelle mondiale est estimé à plus de 1 900 000 et près de 119 000 en sont décédées.<sup>1</sup>

L'Asie (la Chine), l'Europe (Italie) et l'Amérique (les USA) sont successivement devenus les épicentres de la pandémie. Les mesures adoptées pour faire face à cette maladie sans vaccins sont drastiques et vont de la fermeture des frontières au confinement partiel ou total pendant des semaines voire des mois de la population. Plus de 3,38 milliards de personnes à travers le monde sont astreintes ou invitées par les autorités de leurs pays à rester confinées chez eux<sup>2</sup>.

Ces mesures drastiques n'ont pas tardé à provoquer un ralentissement de l'activité économique et à avoir des répercussions financières et sociales sans précédent. La croissance économique, au niveau mondial, selon les prévisions se situerait en 2020 à -1,5% au lieu 2,6%<sup>3</sup>.

Bien qu'elle enregistre 8% des cas infectés et 0,7%<sup>4</sup> du nombre de décès dans le monde, l'Afrique risque de subir, également des effets économiques et sociaux incommensurables.

Les projections donnaient à l'Afrique un taux de croissance de 3,4% en 2020. Avec cette pandémie, l'Union Africaine avance deux scénarii qui établissent le PIB du continent entre -0,8% (scénario optimiste) et -1,1% (scénario pessimiste). Dans tous les cas, les effets de la pandémie sur les pays africains seront de nature exogène (rupture de la chaîne d'approvisionnement, commerce extérieur, le secteur du tourisme, le flux des IDEs, les transferts des émigrés, etc.) et endogène (restructuration de l'offre nationale, effets sur le taux de morbidité et de mortalité, contraction de la demande domestique, hausse du chômage, baisse des revenus fiscaux des États, hausse des dépenses en santé, etc.)

En conséquence, à l'instar des pays européens, asiatiques, américains et des grands organismes internationaux, les pays africains ont pris des mesures drastiques pour endiguer la propagation du virus et éviter que leurs systèmes de santé déficients ne soient débordés comme ce qui se passe dans les pays européens ou aux USA. Plusieurs États africains ont déclaré l'état d'urgence avant fin mars. L'instauration du couvre-feu et du confinement partiel sont également des dispositions prises pour freiner la propagation du virus, bien que leur efficacité soit rudement mise à l'épreuve dans un contexte de forte vulnérabilité, de promiscuité sociale, de précarité des conditions de vie et d'une économie informelle où opère une forte portion de la population active. D'ailleurs, des mesures d'ordre socioéconomique ont été prises, en parallèle, pour soutenir les économies et les ménages. Celles-ci sont de natures diverses et portent sur : la définition de mécanisme de garanties pour les prêts ; les mesures de soutien bancaire, les mesures fiscales pour les entreprises (dépenses fiscales), soutien aux salariés et politiques d'appui aux ménages (transfert monétaire et/ou distribution de denrées alimentaires).

Le Sénégal est l'un des pays les plus touchés en Afrique de l'Ouest avec 291 cas, dont 178 guéris et 2 décès à la date du 13 avril 2020<sup>5</sup>. Son taux de guérison, bien que satisfaisant, n'a pas empêché les autorités du pays à prendre des mesures d'une grande envergure pour soutenir l'économie à court terme et appuyer les ménages pauvres et vulnérables à subvenir à leurs besoins vitaux. C'est dans cette optique qu'un fonds de riposte et solidarité face au Covid-19 a été dégagé d'un montant de 1000 milliards de francs CFA devant être financé en partie par l'État et les bailleurs et partenaires du Sénégal. Un programme de résilience économique et sociale (PRES) est mis en œuvre, à cet effet, avec quatre piliers : le renforcement du système de santé ; le renforcement de la résilience sociale des populations; la stabilité macroéconomique et financière pour soutenir le secteur privé et maintenir les emplois et l'approvisionnement régulier en hydrocarbures, produits médicaux, pharmaceutiques et denrées alimentaires.

Ces mesures de nature conjoncturelle sont prises, comme partout ailleurs en Afrique et dans le monde, pour faire face à des impératifs vitaux ainsi qu'une urgence sanitaire. Toutefois, les procédures de leurs mises en œuvre n'ont pas manqué de soulever des interrogations : quid de l'identification des ménages pauvres ou vulnérables ? Quid des entités économiques qui opèrent dans l'économie informelle (plus de 95% du tissu économique du Sénégal) ?

Ces interrogations viennent s'ajouter à celles qui sont mises en évidence par cette pandémie à savoir la définition de nos priorités en matière de développement humain (santé, éducation, assainissement et logement, etc.), le caractère extraverti

---

<sup>1</sup> <https://www.worldometers.info/coronavirus/> (consultée le 13-04-2020)

<sup>2</sup> [https://www.liberation.fr/checknews/2020/03/31/covid-19-combien-de-personnes-sont-confinées-dans-le-monde\\_1783626](https://www.liberation.fr/checknews/2020/03/31/covid-19-combien-de-personnes-sont-confinées-dans-le-monde_1783626) (consulté le 07 avril 2020)

<sup>3</sup> Source : Institute of International Finance

<sup>4</sup> <https://www.worldometers.info/coronavirus/> (consultée le 13-04-2020)

<sup>5</sup> <http://www.sante.gouv.sn/Pr%C3%A9sentation/coronavirus-informations-officielles-et-quotidiennes-du-msas> (consulté le 07/04/2020 à 13h52min)

de notre système économique qui le rend vulnérable à tout type de chocs exogène, la structure du mode de consommation qui accentue sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur, etc.

Partant, au-delà de la question de survie que pose cette pandémie de manière identique à l'échelle de tous les pays du monde, cet épisode devrait être transformé en moment historique d'interrogations et de réflexions sur la trajectoire que l'Afrique devra adopter à la sortie de cette crise. L'urgence sera alors, comme le dit Achille Mbembe dans sa tribune du 05 avril dernier « Au milieu du cratère, il faudra littéralement tout réinventer, à commencer par le social. »<sup>6</sup> Inévitablement, un changement de paradigme s'impose dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie par les pouvoirs publics. Il y a lieu alors, d'une part, de penser les effets de ce virus sur le tissu socioéconomique, ce que notre pays semble pour le moment bien réussir avec son capital humain. Il faudra, d'autre part, penser avec une méthodologie prospective ce que nous ambitionnons pour notre continent, notre pays en particulier, dans un horizon qui débutera à la sortie de cette crise. Cette urgence est d'autant plus prépondérante que même dans une situation où le virus semble remettre une certaine égalité entre les continents devant la mort, il subsiste un certain discours alarmiste et qui prédit pour l'Afrique le chaos ou l'hécatombe, car elle serait incapable de réussir là où les autres pays d'Europe ou de l'Amérique auraient échoué.

Une initiative comme le Rapport Alternatif sur l'Afrique (RASA) s'inscrivait déjà sur cette trajectoire en explicitant, dans son numéro zéro, sa valeur ajoutée qui est de « contribuer à renforcer cette autonomie et cette capacité à penser l'avenir des sociétés et pays africains en définissant des principes et des instruments de mesure de leurs progrès et à contribuer à renverser les paradigmes paralysants ancrés dans les individus, les groupes et les institutions africains. »<sup>7</sup>

Au-delà d'être une calamité, il apparaît que cette pandémie est une opportunité pour tous les pays du continent africain, au Sénégal en particulier, de prolonger les travaux du RASA et ceux d'autres initiatives qui ont en commun l'ambition de « construire des sociétés qui font sens pour ceux qui les habitent. »<sup>8</sup>

### **Objectifs**

L'objectif de ce rapport est de recueillir des contributions qui prennent en charge une analyse prospective de la situation socioéconomique, voire politique, du Sénégal à la sortie de cette crise. Il s'agit plus précisément, dans un but ultime, de fournir des orientations théoriques et pratiques en matière de politiques structurelles qui devraient renforcer la résilience de notre société face aux différents chocs ou crises à venir.

Ainsi, sur le plan économique, social, politique et géopolitique, dans les domaines du développement humain, ce rapport s'attend à recevoir des contributions qui donneront des propositions pratiques sur ce que devra être le Sénégal de l'après Covid-19.

### **Axes thématiques**

Ce rapport va s'articuler autour de trois axes majeurs :

#### **• Axe 1 : Economie**

- Economie informelle et vulnérabilité
- Secteur privé et système bancaire
- Autosuffisance et sécurité alimentaire
- Relations économiques internationales : quel rôle joué dans la mise en œuvre de la ZLECA ?
- Repenser les modèles de politique économique pour le Sénégal ?
- Le Plan Sénégal Emergent Post-Covid 19?
- Pétrole, du gaz et minerais : comment penser une économie sensible au changement climatique
- Un modèle économique alternatif : la « bioéconomie », l'économie sociale et solidaire, la valorisation du relationnel dans l'économie, etc.
- Souveraineté monétaire et inclusion financière.
- Intégration économique et migrations

#### **• Axe 2 : le social et développement humain**

- Re/définir un contrat social sénégalais ;
- L'habitat, la rue, le citoyen et l'Etat ;
- Politique d'urbanisation et santé publique ;
- Le système éducatif sénégalais à l'heure des TIC.

---

<sup>6</sup>[http://covid-19-cameroon.org/le-droit-universel-a-la-respiration?fbclid=IwAR3En1oBcQCogbr7M-](http://covid-19-cameroon.org/le-droit-universel-a-la-respiration?fbclid=IwAR3En1oBcQCogbr7M-oO_1769Tw5PblqXLnIOEXc7Vbic4lwsUmjfv6qH4k#page-content)

[oO\\_1769Tw5PblqXLnIOEXc7Vbic4lwsUmjfv6qH4k#page-content](http://covid-19-cameroon.org/le-droit-universel-a-la-respiration?fbclid=IwAR3En1oBcQCogbr7M-oO_1769Tw5PblqXLnIOEXc7Vbic4lwsUmjfv6qH4k#page-content)

<sup>7</sup> RASA (2018) Numéro zéro. Un rapport pour l'Afrique et par l'Afrique ([https://www.rasa-africa.org/images/Rapport/RASA\\_RAPPORT\\_fr\\_0.pdf](https://www.rasa-africa.org/images/Rapport/RASA_RAPPORT_fr_0.pdf))

<sup>8</sup> Felwine Sarr (2016) Afrotopia page. 28

- Quel rôle pour les organisations communautaires de base (OCB) face aux crises ?
- Le système de santé et place de la pharmacopée ;
- Assurance et protection sociales : quels filets sociaux faudra-t-il inventer et mettre en œuvre pour réduire les inégalités sociales ?

• **Axe III. Politique et géopolitique**

- Investir le sens des institutions de la république
- Le gouvernant et le gouverné : Comment recréer une confiance politique ?
- Réorganisation des espaces de pouvoir : quelle place pour l'homme d'Etat et l'Etat ?
- Le Sénégal de l'après Covid-19 : entre la poursuite de la globalisation et la recherche d'une localisation africaine ?

Réinvestir notre souveraineté pour plus de sécurité: proposition de modèle et de cadre pratique (Extrait de RASA)